



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

Avis est par la présente donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la Municipalité régionale de comté de Memphrémagog, qu'une assemblée publique de consultation sur le projet de règlement numéro 21-16, modifiant le schéma d'aménagement révisé (règlement numéro 8-98), se tiendra comme suit :

Date : 13 avril 2017

Heure : 18 h 30

Lieu : Salle du conseil, MRC de Memphrémagog, 455 rue MacDonald, Magog, Qc

L'assemblée publique aura pour objet d'expliquer les modifications proposées au schéma d'aménagement révisé par le biais de ce projet de règlement, ainsi que d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur les modifications proposées.

RÉSUMÉ DES MODIFICATIONS

Le projet de règlement vise à :

- Intégrer un plan de gestion de la zone inondable de la rivière Massawippi pour le Village de North Hatley

Toute personne intéressée peut consulter le projet de règlement numéro 21-16 au bureau de chaque municipalité située sur le territoire de la MRC de Memphrémagog, au bureau de la MRC situé au 455 rue MacDonald à Magog, ou sur le site internet de la MRC (www.mrcmemphremagog.com).

Donné à Magog, ce 23 mars 2017.

Sylvie Camiré

Sylvie Camiré, secrétaire-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION (projet régl. 21-16)

Je, soussigné(e), Sylvie Camiré adjointe, secrétaire-trésorier (ère) /
greffier(ère) de la municipalité de North Hatley, certifie
avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil,
le 29 mars 2017 entre 9 et 16 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 29 mars 2017.

Signature :

Sylvie Camiré